Conseil municipal Anglars-Nozac Compte rendu de la séance du 06/05/2009

Secrétaire de séance : Philippe Ayzac

Présents : Vincent Bergon, Gérard Jarland, Christiane Verdier, Philippe Ayzac, Thierry Jardin, Christian Galet, Eric Laval, Pascal Salanié, Pascal

Pavan, Didier Laval, Claude David

Excusé:

Ordre du jour :

Informations diverses:

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Mise en place du PLU	Voir note en dernière page			
20 ans du club de foot	Nous avons participé à plusieurs rencontres pour préparer les 20 du club de foot. Suite à une rencontre récente avec le Président, il est proposé de mobiliser la commission sport pour avancer sur ce projet.		L'assemblée générale du club se déroule prochainement. Il est préférable de travailler ce sujet avec les dirigeants qui seront désignés à cette occasion. Il est proposé que la salle puisse être utilisée par les autres associations de la commune.	Etre présent à l'AG et proposer à cette occasion cette utilisation partagée de la salle. Travailler après l'AG à l'organisation des 20 ans du club
Réflexion sur la proposition de vente de Dupuy	M Dupuy propose la mise en vente de son terrain et du bâtiment situé dessus. 2 propositions ont été faites : - Maison et 5000m2 pour 182290€ - Maison et 17500m2 pour 20000€		Cet espace peut constituer une opportunité dans la perspective de la création d'un petit commerce ainsi que dans celle du PLU. La maison semble par contre en mauvais état et engendrerait des travaux conséquents de mise aux normes.	Gérard Jarland, Vincent Bergon et Pascal Pavan rencontreront M Dupuy pour proposer l'achat du terrain et voir le prix de celui-ci.

CRCM 1 sur4

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Question diverse 1 : Vente du prix de l'eau au syndicat de Payrac.	Nous avons étendu l'installation sur Roquedure pour alimenter une maison sur la commune voisine de Rouffilhac. Un compteur sera posé à la limite de la commune et l'eau sera revendue au Syndicat de Payrac.			Vente de l'eau potable, au Syndicat de Payrac au prix des abonnés de Anglars Nozac
Question diverse 2 : Organisation des élections du 7 juin 2009.				Un planning sera établi en fonction des désirs de chacun exprimés durant cette réunion.
Question diverse 3 : Vol de table	Nous avions décidé d'acheter 4 tables de pique nique pour installer sur la commune. Elles ont été livrées et stockés dans le local de la coopérative. Lorsque nous avons voulu les installer, il en manquait une.		Depuis un an, il est très difficile de faire respecter la fermeture des cet espace ce qui pose de nombreux problèmes de sécurité.	Une plainte a été déposé et un courrier a été envoyé à tous les utilisateurs de cet espace.
Question diverse 4 : Accueil nouveau locataire			L'appartement au dessus de la mairie a été loué a Mme Weber et ses deux enfants	
Question diverse 5 : Coopérative	Le dossier de la coopérative avance lentement. Le travail réalisé par la DDEA n'est pas satisfaisant.		Il est demandé de rester vigilant quand au devenir économique de l'entreprise concernée. Le projet a été envisagé pour pouvoir être utilisé par une autre entreprise si nécessaire.	

CRCM 2 sur4

Point n° 1: Projet PLU

La demande du Conseil Municipal était de consacrer une rencontre spécifique à cette question. Les enjeux et les engagements sont importants et nous avions retenu le principe d'évoquer cette question durant chaque Conseil Municipal.

Deux questions sont posées :

- Faut il un PLU pour Anglars Nozac?
- Si oui, comment le met on en oeuvre?

Dans le contexte qu'à connu Anglars Nozac pour la réalisation de ses derniers documents d'urbanisme, il est nécessaire de prendre le temps pour que le conseil municipal décide dans sa très grande majorité d'engager le PLU en étant convaincu de la démarche.

Quels pourraient être les intérêts d'un PLU pour notre commune :

- Imaginer l'organisation de notre communes dans 5 ou 10 ans, nous inscrivant ainsi dans une démarche de projet, évitant aussi les actions ou projets d'opportunité, donc plutôt subis de l'extérieur;
- Planifier les travaux et les projets :
 - x Réseau d'eau potable : quels priorités on donne au renouvellement du réseau;
 - x Plan de sécurité de la commune;
 - x Aménagement de la voirie : carrefour de Fontbonne,
 - x Installation de commerces;
 - x Aménagement de la coopérative;
 - x Embellissement de la commune : aménagement du cœur de village d'Auniac,
- Répondre à la demande d'accueil de nouveaux arrivants :
 - x En préservant des espaces pour l'agriculture : soit on devirnt une « banlieue » de Gourdon, soit on fait le pari qu'un agriculture peut vivre sur nos territoires;
 - x En respectant un certain cadre de vie qu'il faudra définir;
 - x En définissant certaines règles de construction et d'aménagement : haies, récupération des eaux de pluie, matériaux, ...

Globalement, un PLU doit nous permettre de construire un projet pluri-annuel avec ses habitants en définissant les contraintes. Par exemple, l'augmentation du nombre d'habitants posera la question de la capacité d'accueil de l'école.

CRCM 3 sur4

Débat:

Un tour de table est proposé et accepté.

Vincent Bergon : Avis mitigé. L'interrogation porte surtout sur le rapport entre la complexité du dossier à suivre sur plusieurs années et les besoins de la commune. Est ce en adéquation avec la demande ?

Philippe Ayzac : Il y a peut être une opportunité à saisir maintenant où la crise de l'immobilier diminue la pression sur la recherche de terrains. Cela nous permettrait d'avoir une vision globale à long terme et d'être prêt lorsque la demande repartira.

Pascal Salanié: Intérêt pour la démarche pour la vision globale, pour l'opportunité à le réaliser maintenant et pour développer de la cohérence sur le territoire de la commune. Il y a intérêt aussi à réfléchir sur le type de constructions ainsi que sur la réservation des zones agricoles.

Claude David : On risque de repartir sur les discussions que l'on a connu dans les cartes communales avec le choix des zones constructibles.

Eric Laval : émet des réserves à s'engager sur ce travail en raison du souvenir des difficultés de mise en œuvre de la carte communale. On risque en plus de supprimer certaines zones actuellement constructibles.

Christian Galet: pense que ce travail est à engager maintenant car cela va durer au moins trois années. C'est un dossier qui est complexe.

Gérard Jarland : pour engager le PLU, la première condition est que le conseil municipal soit unanime. Il est important de garder la maitrise et ne pas dépendre des services instructeurs. Cette démarche doit se réaliser en associant les gens de la commune. On ne pourra cependant pas éviter le saupoudrage. Assez favorable à le lancer maintenant. Importance de ne pas finir un mandat sur un document d'urbanisme.

Thierry Jardin : c'est une démarche intéressant qui reste complexe. Il est important de voir les zones qui sont à protéger.

Christian Verdier : important car permet d'envisager la commune dans 5 à 10 ans. Il est important nécessaire que nous partagions au préalable la même optique, sinon, ce n'est pas la peine. Il faudra que l'on soit accompagner car notre connaissance du PLU reste encore faible. Si on doit le faire, on l'organise tout de suite.

Didier Laval: En raison de la complexité du dossier, il est difficile de savoir comment on le démarre. De toute façon, on va faire des satisfaits et des insatisfaits. Il est important que le conseil soit unanime. Il permettra de respecter le monde agricole et le patrimoine. Il est préférable de le lancer maintenant tant qu'il n'y a pas trop de pression.

Décision : se donner jusqu'en septembre pour prendre la décision. D'ici là, chacun d'entre nous se penchera sur la carte communale. Une nouvelle rencontre collective autour de cette carte sera à programmer.

Fait à Anglars Nozac le 6 mai 2009 Le Maire

Le Secrétaire de scéance.

CRCM 4 sur4